

La Conférence des Préfets de l'Outaouais salue la mise en place de points de contrôle policier

Chelsea, le 1^{er} avril 2020 – Au cours des derniers jours, la Conférence des Préfets de l'Outaouais (CPO) a partagé ses inquiétudes dans le contexte de la pandémie de la Covid-19 avec le ministre responsable de la région de l'Outaouais, Mathieu Lacombe.

Aujourd'hui, la CPO est heureuse de constater que la mobilisation des élus de l'Outaouais a porté ses fruits et que le message a été entendu par le premier ministre et les dirigeants de la Santé publique.

« À titre de présidente de la CPO et préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, je suis fière du leadership des élus de l'Outaouais et de notre mobilisation commune dans ce dossier, qui a d'ailleurs été travaillé en étroite collaboration avec le bureau du ministre responsable de la région de l'Outaouais, Mathieu Lacombe », a souligné Chantal Lamarche.

Avec la mise en place de points de contrôle policier entre les différents secteurs de l'Outaouais, des Laurentides et de la province de l'Ontario, le gouvernement du Québec s'assure de diminuer la vitesse de propagation du virus dans les autres régions de l'Outaouais considérant le faible pourcentage de cas positifs dans les milieux ruraux.

« Cette décision était devenue une étape nécessaire dans le contexte de notre réalité géographique. Chaque déplacement implique potentiellement des arrêts qui multiplient les risques de contagion. Ces mesures vont avoir pour effet d'octroyer aux forces de l'ordre une plus grande capacité d'intervention pour limiter les déplacements non essentiels », a déclaré Maxime Pedneaud-Jobin, maire de la Ville de Gatineau.

« Je salue la décision du gouvernement du Québec de protéger la région de l'Outaouais en mettant en place des points de contrôle aux entrées de notre territoire, et entre les MRC. Toutefois, je demande que des points de contrôle additionnels soient mis en place entre la Ville de Gatineau et les municipalités de la MRC des Collines afin d'assurer une meilleure protection contre la propagation du Covid-19 et l'offre de services essentiels à nos résidents », a mentionné Caryl Green, préfète de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

« Nous sommes dans une gestion de crise historique et notre travail est de protéger la santé de nos citoyens et de notre communauté la plus vulnérable. Je salue donc l'écoute du gouvernement dans notre demande de mettre en place tous les moyens possibles afin de limiter les déplacements inutiles sur nos territoires », a poursuivi Benoit Lauzon, préfet de la MRC de Papineau.

Rappelons que le contrôle des entrées et des sorties évitera les déplacements vers certaines régions et territoires plus vulnérables et permettra de limiter les risques de propagation du virus.

La Sûreté du Québec travaille en étroite collaboration avec le Service de police de la Ville de Gatineau et le Service de sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais afin de mettre en place des mesures communes pour limiter des déplacements qui seront contrôlés sur une base aléatoire par les forces policières.

« Il s'agit d'une étape importante pour assurer une meilleure protection du Pontiac contre les déplacements non essentiels. Nous sommes reconnaissants envers le premier ministre d'avoir pris cette décision. Nous apprécions aussi la collaboration au sein de la Conférence des Préfets de l'Outaouais (CPO) et le ministre, Mathieu Lacombe. Nous sommes maintenant dans une bien meilleure position pour combattre ce virus », a ajouté Jane Toller, préfète de la MRC de Pontiac.

La Conférence des Préfets de l'Outaouais est consciente qu'il s'agit de mesures contraignantes, mais dans le contexte actuel, il faut protéger la population et suivre à la lettre les recommandations de la direction de la Santé publique.

-30-

Source : Martin Joannis
Coordonnateur
Conférence des Préfets de l'Outaouais (CPO)
819 510-0663 poste 1
mjoannis@prefetsoutaouais.ca